



## Fiche 11



AMÉLIORER  
LES CONDITIONS  
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME  
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES  
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,  
LA MAIN-D'OEUVRE



La distribution de concentré au seau est monnaie courante en élevage ovin et devient vite pénible si le nombre d'animaux en bergerie à nourrir est important. Pour une taille de troupe suffisante, l'utilisation d'un distributeur automatique de concentré automoteur permet de gagner non seulement en pénibilité mais aussi en temps.

### Un matériel performant pour un travail facile et de qualité

- Sur le marché, il existe 2 types de distributeur automoteur, un en position assise et l'autre en position debout. Il s'agit d'un matériel électrique utilisable en bergerie pour l'alimentation des brebis et/ou des agneaux.
- A l'arrière de la machine, la cuve contenant le concentré peut être cloisonnée en plusieurs compartiments (3 à 4) suivant le nombre d'aliments à distribuer.
- La distribution peut être contrôlée par un ordinateur embarqué qui détecte le lot grâce à des plots émetteurs installés à chaque bande. De plus, un logiciel avec un carnet d'agnelage permet d'avoir les informations du troupeau disponibles à tout moment. Ainsi, les quantités distribuées se font par lots en fonction de leur stade physiologique.
- Son coût : à partir de 6 000 € HT

### Moins d'effort pour plus de confort !

Grâce au distributeur de concentré automoteur, l'alimentation en bergerie de la troupe est plus rapide et plus homogène. Le tout sans fatigue et avec moins de poussière. L'ordinateur embarqué permet de changer de conducteur avec l'assurance que la ration restera identique.

### Sa mise en place

- Prévoir des cellules de stockage des concentrés à distribuer.
- Une taille de troupe suffisante pour amortir l'investissement, soit de l'ordre de 500 brebis.





## Fiche 11



### **Chez Martial Lonche, une forte réduction du temps de travail et de la pénibilité, malgré un agrandissement du cheptel**

#### **A quelle occasion avez-vous découvert ce type de matériel ?**

« Il y a quelques années, nous avons fait un voyage d'étude organisé par les réseaux d'élevage en Poitou Charente. Là bas, sur des structures assez grandes, la distribution automatisée commençait à se développer en élevage ovin. C'était déjà largement utilisé en élevage caprin. »

#### **Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette technique ?**

« En 2005, j'ai décidé d'augmenter ma troupe ovine et par conséquent d'agrandir le bâtiment pour avoir la capacité actuelle de 460 brebis. A ce moment là, j'ai décidé de passer à une distribution automatique automotrice pour gagner du temps et pour que la distribution soit moins pénible. De plus, mon père étant de plus en plus âgé, cela devenait vraiment difficile pour lui de m'aider dans le travail. »

#### **Quels sont les avantages et inconvénients de ce type de matériel ?**

« Le premier est la charge de travail ! nous ne portons plus aucun seau dans la bergerie, c'est vraiment très appréciable. De plus avec ce matériel, nous distribuons de façon plus homogène le concentré, les brebis peuvent moins trier. Autre point, c'est de pouvoir adapter les quantités en fonction des lots de brebis tout cela en pré-enregistrant dans l'ordinateur de bord. Nous gagnons donc en souplesse car on peut changer de conducteur sans craindre d'erreur dans la distribution. Son gros inconvénient est son coût relativement élevé. Il faut une taille suffisante de troupe pour pouvoir l'amortir. Dans mon cas, cet investissement était quasi indispensable car la structure de l'exploitation s'agrandissait alors que la main-d'œuvre avait tendance à diminuer. »

#### **L'EXPLOITATION :**

- ▶ **Martial Lonche, éleveur à Velennes (60)**
- ▶ **2 UTH 1 chef exploitant + 1 salarié**
- ▶ **302 ha SAU dont 278 ha de cultures et 24 de surfaces fourragères**
- ▶ **460 brebis Jle de France agnelage août septembre**

#### **DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...**

**Catherine Delvalle CA 02**  
Téléphone : 03 23 97 54 14

**Stéphane Pype CA 60**  
Téléphone : 03 44 11 44 63

**Arnaud Grenard CA 60 et CA 80**  
Téléphone : 03 44 11 44 62

**Bruno Leclerc AONP**  
Téléphone : 03 22 95 60 26

**Bruno Ryon Bergers du Nord Est**  
Téléphone : 03 23 98 17 47

#### **RÉDACTEURS DE LA FICHE :**

Arnaud Grenard  
(CA 60)

Denis Reynaud  
(Institut de l'Élevage)